



[Cliquez pour retourner à l'article](#)

**SYNDICAT DES EAUX ANNONAY SERRIERES**  
**A l'attention de Monsieur le Président**  
**SERENA**  
**LA ROCHETTE**  
**07300 SAINT-JEAN-DE-MUZOLS**

Sablons, mardi 22 novembre 2011.

-  
Objet : Dépassement de la limite de qualité du paramètre arsenic – Captage des Terres Carrées de Peyraud (Ardèche).

Monsieur le Président,

Le « Bilan Qualité 2010 » réalisé par les services de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé révèle un dépassement de la limite de qualité pour l'arsenic dans l'eau provenant du captage des Terres Carrées de Peyraud (Ardèche). La valeur maximale indiquée dans ce rapport est de **17 µg/l**, soit une concentration en arsenic **70 % supérieure à la limite de qualité fixée à 10 µg/l** par l'arrêté du 11 janvier 2007.

Concernant cette non-conformité, notre Association souhaite répondre aux nombreuses questions que nous posent les consommateurs de cette eau.

En conséquence, nous vous demandons de nous informer sur la gestion de ce dépassement de limite de qualité, sur les actions correctives prises et sur le protocole de suivi renforcé de ce paramètre (cf. Articles R.1321-26 à R1321-36 du Code de la Santé Publique).

Dans l'attente,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour le Conseil d'Administration,  
Le Président, Jean-Claude Girardin

[Cliquez pour retourner à l'article](#)

Copie à :

- SAUR - 18 avenue de la gare - BP 134 - 07104 Annonay cedex
- Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé – A l'attention de Monsieur MEUNIER Arnaud - Avenue Moulin-de-Madame - BP 715 - 07007 Privas Cedex

**Sauvons Notre Futur – 17 rue du Stade – 38550 SABLONS**  
**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – N° 0383002846**

 **04 74 79 34 04** –  **sauvons-notre-futur@orange.fr**

<http://www.sauvons-notre-futur.com>

Logo SNF réalisé en 2010 par les enfants du cours de dessin de Sablons (Isère)